

SEANCE DU 18 MAI 2011

L'an deux mille onze, le dix huit mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la Présidence de M. GERBE Henri, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes DEMARCQ Valérie, PETIT Denise, ACIDE-REYNAUD Josiane.

MM. GELAS Gilles, GARDEUR Dominique, ROUDET Didier, BARBE Jean-David, LEYGNIER Sylvain, FASS René.

Mme MINGAT Agnès a donné un pouvoir à Mme ACIDE-REYNAUD Josiane  
M. NEVEJANS Bruno a donné un pouvoir à M. le Maire

**ETAIENT ABSENTS** : MM. DOUCET Franck et CHARMEIL Sébastien.

**SECRETAIRE** : Mme ACIDE-REYNAUD Josiane.

Après lecture et approbation du compte rendu de la précédente séance, l'ordre du jour est abordé.

**TERRAIN PARCELLE 269 PROPRIETE JACQUET**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différentes rencontres qu'il a eu avec les Consorts JACQUET, en présence de M. GELAS, pour l'achat de la parcelle 269 située en face du cimetière.

Le prix proposé par la commune suite à une estimation des domaines a été refusé par les Consorts JACQUET.

Ces derniers, suivant l'acte notarié, en souhaitaient 20 000 €. Après négociation ils accepteraient 11 000 €.

Trois solutions sont possibles :

- Soit faire une déclaration d'utilité publique sur seulement la partie que la commune a besoin pour aménager le carrefour,
- Soit faire une déclaration d'utilité publique sur la totalité de la parcelle en sachant que la déclaration d'utilité publique aura un coût pour la commune et qu'elle pourra durer plusieurs années avant d'aboutir,
- Soit acheter la parcelle au prix demandé par la famille JACQUET.

Après discussion, le conseil municipal décide d'acheter la parcelle au prix négocié avec les Consorts JACQUET, les travaux d'aménagement du carrefour du cimetière étant prévus courant 2012 et les frais engendrés par une D.U.P. atteignant une dépense identique.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour **SIGNER L'ACTE** de vente auprès de Maître GINIER-GILLET, notaire à LA COTE ST ANDRE avec les Consorts JACQUET pour 11 000 € la parcelle 269.

### **SITUATION SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX 2011**

Monsieur le Maire laisse la parole à M. ROUDET, adjoint à la voirie et à M. GELAS, adjoint aux travaux pour qu'ils puissent informer le conseil municipal de l'avancement des travaux en cours.

Les travaux pour créer des trottoirs Rue de la Gutine vers le croisement avec la Rue du Ronzaret vont démarrer.

Deux coussins berlinois vont être créés Chemin du Gey.

La Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers va démarrer les travaux pour changer les canalisations en plomb tout d'abord Rue Champ Canel puis Rue des Gagnages.

Une réunion a eu lieu mardi 17 mai avec les artisans et les commerçants qui ont souhaité donner suite au projet des panneaux signalétiques. La commune prendra en charge les poteaux ainsi l'installation des panneaux. Quant aux panneaux ils seront à la charge des artisans ou des commerçants.

### **REMPLACEMENT PERSONNEL ABSENT**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que M. CHEVALIER, responsable des services techniques, est en arrêt de travail jusqu'au 16 août 2011 suite à une opération chirurgicale.

De plus, M. GENEVEY, agent technique, est lui aussi en arrêt de travail jusqu'au 01 août 2011 car il doit, lui aussi, subir une opération chirurgicale délicate.

Pour palier rapidement à ce manque de personnel, M. le Maire a fait appel à l'association ASPIT EMPLOI. Des contrats de courte durée seront établis et durant l'été des jeunes de Brezins seront employés.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR LE PROJET MULTI ACCUEIL**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement du projet multi-accueil.

Après discussion, il est décidé de demander une subvention au Conseil Général de l'Isère pour 2012 sur un montant de 106 000 €.

Le Conseil Municipal **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère.

#### **TERRAIN JUVEN (VENTE)**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la vente prévue de la parcelle 902 à M. JUVEN décidé au conseil du 19 janvier 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer les différents documents afférant à la vente.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE USEP UFOLEP**

Monsieur le Maire lit un courrier de M. PRESUMEY qui sollicite une subvention exceptionnelle pour l'achat de matériel pour l'organisation de la randonnée VTT et pédestre.

Ce matériel pourrait être utilisé par les écoles.

Après discussion, le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle à l'USEP/UFOLEP d'un montant de 600 €.

### **ADMISSION EN NON VALEUR**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier de la Trésorerie Générale de l'Isère au sujet de la taxe d'urbanisme de M. HOUOT Eric et Mme BOUKHERIS Aurélie.

En effet, conformément au décret n° 98-1239 du 29 décembre 1998 publié au Journal Officiel du 30 décembre 1998 une demande de remise gracieuse des pénalités formulée par M. Mme HOUOT et BOUKHERIS, adresse de construction 11 Rue des Jardins du Bourg pour le PC 05805C1046 concernant un montant de 3 € pour le motif suivant : Créance inférieure au seuil de poursuites.

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, **DECIDE D'ACCORDER** la remise gracieuse des pénalités de retard pour ce dossier.

### **POLICIER MUNICIPAL**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement du recrutement du policier municipal. 41 candidatures ont été reçues. Après examen des demandes, 8 candidats ont été reçus par M. le Maire et un adjoint et 2 seront revus par M. le Maire et les adjoints pour un choix définitif.

Le choix sera porté sur une personne ayant déjà le grade de policier municipal, avec l'expérience acquise, qui effectuera donc une mutation.

- Une réunion exceptionnelle du conseil municipal aura lieu le 17 juin 2011 à 18 h 15 pour les élections des délégués et des suppléants appelés à voter pour les sénatoriales, la date étant fixée par décret ministériel.

- Présentation des permis de construire par M. GELAS :  
Mme ROLLET Josiane 3 maisons individuelles Le Grand Chemin  
M. DERRIER Cyril maison individuelle Lotissement Le Domaine des Emeraudes  
M. BERRUYER Grégory maison individuelle Le Martinet

La séance est levée à 22 h 15.